### Acte d’Engagement

**Personne publique contractante :** Lycée Professionnel Nelson Mandela

**Procédure :** Procédure adaptée (art. 28 et 40 du code des Marchés publics)

**Représentant de la personne publique** : Madame la Proviseure

**Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l’article 109 du C.M.P.** :

Madame la Proviseure

**Comptable assignataire des paiements :** Laurent PERNIN, lycée Georges Cuvier – Montbéliard.

**Titulaire :**

Je, soussigné

adresse

Immatriculé (e) à l’INSEE

* numéro d’identité d’entreprise (SIREN)
* numéro d’identité d’établissement (NIC)
* numéro (SIRET)
* code d’activité économique principale (APE)
* numéro d’identification au Registre du Commerce

[ ]  agissant pour mon propre compte

[ ]  agissant pour le compte de la société

(nom et adresse)

[ ]  agissant pour le compte de la personne publique candidate

(nom et adresse)

[ ]  agissant en tant que mandataire :

 [ ]  du groupement solidaire

 [ ]  du groupement conjoint

pour l’ensemble des entrepreneurs groupés qui ont signé la lettre de candidature.

**Article 1 – Objet du marché**

Le présent marché porte sur l'exploitation et la maintenance :

des installations thermiques en vue d’assurer la production de chauffage et d’eau chaude sanitaire

des installations de traitement d’eau

des installations de traitement d’air et de ventilation

# Article 2 – Caractéristiques techniques

Les caractéristiques techniques de la prestation sont décrites au **Cahier des Clauses Particulières (CCP).**

# Article 3 – Montant et prix du marché

## CONTRAT DE BASE (P2) (TRANCHE FERME / TRANCHE CONDITIONNELLE 2)

## Contrat de NIVEAU I (Assistance Technique) :

Prix global et forfaitaire annuel des prestations d’entretien et de dépannage des installations thermiques en chaufferies et sous-stations :

 P2 (BASE): € HT

 P2 (BASE): € TTC

En toutes lettres, le MONTANT TOTAL, toutes taxes comprises :

 ……………………………………………………………………..

## OPTIONS

**La réponse à toutes ces options est obligatoire, sous peine d’élimination du candidat.**

Le montant des options n’inclut pas l’offre de base, il s’agit bien du surcoût de chaque prestation complémentaire.

Si l’établissement retient une ou plusieurs options, en cas d’affermissement de la tranche conditionnelle 2 (prestations équivalentes à la tranche ferme pour une durée d’un an), les options retenues initialement feront partie intégrante de cette tranche.

## Option I = Extension 1 du périmètre (+ ventilation, CTA):

Prix global et forfaitaire annuel des prestations d’entretien et de dépannage des installations thermiques étendue à l’ensemble des équipements présents dans les locaux techniques avec notamment :

* Les centrales de ventilation et de traitement d’air ;

P2 (Option I.1) : € HT

P2 (Option I.1) : € TTC

En toutes lettres, le MONTANT TOTAL, toutes taxes comprises :

 ……………………………………………………………………..

 ……………………………………………………………………..

## Option II = Conduite des installations, contrat de NIVEAU II

Prix global et forfaitaire annuel des prestations de conduite des installations thermiques en chaufferies et sous-stations.

P2 (Option II) : € HT

P2 (Option II) : € TTC

En toutes lettres, le MONTANT TOTAL, toutes taxes comprises :

 ……………………………………………………………………..

## Option III = Poste P3 MRE : Maintien et remise en état

Prix global et forfaitaire annuel des prestations relatives au « maintien et remise en état  » des installations thermiques :

* 🞎 Prestation P3 – MRE sur périmètre de **BASE**

P3 - MRE (Option III.1) : € HT

P3 - MRE (Option III.1) : € TTC

En toutes lettres, le MONTANT TOTAL, toutes taxes comprises :

 ……………………………………………………………………..

* 🞎 Prestation P3 – MRE additionnel sur **périmètre 1**

P3 - MRE (Option III.2) : € HT

P3 - MRE (Option III.2) : € TTC

En toutes lettres, le MONTANT TOTAL, toutes taxes comprises :

 ……………………………………………………………………..

## TRANCHE CONDITIONNELLE 1 = TRAITEMENT CURATIF « LEGIONNELLES »

Prix global et forfaitaire annuel des prestations relatives à la « prévention des risques Légionnelles et actions curatives  » des installations de traitement d’eau et de productions d’eau chaude sanitaire (ECS) :

Tranche conditionnelle 1 : € HT

Tranche conditionnelle 1 : € TTC

En toutes lettres, le MONTANT TOTAL, toutes taxes comprises :

 …………………………………………………………………..

# Article 4 –Avance et garanties exigées

Sans objet.

# Article 5 – Modalités de règlement

Les sommes dues en exécution du présent marché seront payées dans un délai global de paiement de 30 jours conformément à la réglementation en vigueur. Le défaut de paiement dans ce délai fait courir de plein droit, et sans autre formalité, des intérêts moratoires ainsi que l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement (40 €) prévus aux articles 39 et 40 de la loi du 28 janvier 2013.

Conformément à l'article 8 du décret 2013-269 du 29 mars 2013 relatif à la lutte contre les retards de paiement dans les contrats de la commande publique, le taux des intérêts moratoires applicable est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points de pourcentage.

Le pouvoir adjudicateur se libérera de ces sommes par virement bancaire à la remise des prestations suivant les règles de la comptabilité publique sur le compte ouvert par le titulaire :

|  |
| --- |
| ……………………………………………………………………………………. |
| Banque | ⇨ | …………………………………………………… |
| Agence | ⇨ | …………………………………………………… |
| Code banque | ⇨ | …………………………………………………… |
| Code guichet | ⇨ | …………………………………………………… |
| Numéro de compte | ⇨ | …………………………………………………… |
| Clé | ⇨ | …………………………………………………… |

Les factures afférentes au paiement seront établies en un original et 2 copies portant, outre les mentions légales, les indications suivantes :

* le nom et adresse du créancier,
* le numéro du compte bancaire ou postal tel qu’il est précisé sur l’acte d’engagement,
* le numéro et date du marché,
* la prestation réalisée,
* le montant hors taxe de la prestation en question,
* le taux et le montant de la T. V. A.,
* le montant total des prestations livrées ou exécutées,
* la date de facturation.

Les factures seront adressées à l'adresse suivante :

6 rue René Girardot BP 74159 25004 AUDINCOURT Cedex

**Article 6 – Sous-traitance**

En complément des dispositions de la loi n°75-1334 du 31 décembre 1975 modifiée relative à la sous-traitance et à celles du code des marchés publics, les conditions de l'exercice de la sous-traitance directe ou indirecte sont définies à l'article 3.6 du CCAG.

En cas de sous-traitance directe, le titulaire devra faire accepter le sous-traitant et agréer ses conditions de paiements conformément à la réglementation en vigueur.

A cet effet, il présentera un acte spécial de sous-traitance (imprimé DC4), dûment complété et signé en y joignant les pièces prévues par les articles 114 et 46 du code des marchés publics. En cours d'exécution du marché, le titulaire produira également l'exemplaire unique du marché ou le certificat de cessibilité ou une attestation ou main-levée du bénéficiaire d'une cession ou nantissement de créances lorsque l'une ou l'autre aura été effectuée.

Le montant des prestations du sous-traitant devra être présenté selon une décomposition en correspondance avec celle du marché du titulaire.

Tout sous-traitant accepté fera l'objet d'une procédure de paiement direct dès lors que sa rémunération est supérieure à 600 € TTC.

Conformément à l'article 3.6 du CCAG, le maître d'ouvrage notifiera, après signature, au titulaire et à chaque sous-traitant concerné, l'exemplaire de l'acte spécial qui lui revient.

Dès réception de cette notification, le titulaire du marché s'engage à faire connaître au maître de l'ouvrage le nom de la personne physique habilitée à représenter le sous-traitant.

Le titulaire reste tenu envers la Région Franche-Comté de l'exécution par le sous-traitant de la totalité des obligations et engagements tels que décrits au présent marché.

Le titulaire s'engage à vérifier que les obligations et engagements qui ont été retenus pour lui-même au moment du jugement des offres soient au moins identiques pour son sous-traitant.

En cas de non-respect de ces dispositions, le titulaire s'expose aux sanctions prévues à l'article 32.1 du CCAG FCS.

# Article 7 – Durée du marché

La **tranche ferme** (offre de base + options) est conclue à compter de la notification du marché pour une durée de trois ans.

Les tranches conditionnelles sont conclues à compter de la notification de l’ordre de service d’affermissement.

La **tranche conditionnelle 1** pourra être affermie dès le premier mois d’exécution de la tranche ferme et au plus tard dans un délai de 3 mois à l’issue de la tranche ferme ou de la tranche conditionnelle 2 si celle-ci est affermie.

La tranche conditionnelle 1 prendra fin après exécution de toutes les actions correctives recommandées par la réglementation en vigueur et rétablissement d’un niveau de

Légionnelles inférieur au seuil admissible. Sa durée ne pourra excéder 6 mois.

La **tranche conditionnelle 2** est conclue pour une durée d’un an à compter de la fin de la tranche ferme. La décision d’affermissement sera notifiée au titulaire au plus tard 3 mois avant la fin de la tranche ferme.

Aucune indemnité de retard ou de dédit ne sera versée

# Article 8 – Engagement des parties

Après avoir pris connaissance du présent acte d’engagement et des documents qui y sont mentionnés, je m’engage, sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations constituant le marché dans les conditions ci-avant définies. Le délai de validité de mon offre est **90 jours** à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation.

|  |
| --- |
| **Fait à**  |
|  |
| **Le** |
| *(Mention manuscrite « Lu et approuvé »)* |
|  |
| **Signature du candidat,** |
|  |

**Réponse du pouvoir adjudicateur**

La présente offre est acceptée en euro**:**

🞎 **Sans option**

🞎 **Avec la/les option(s) suivante(s) :…………………………………………………….**

 A Audincourt, le**....................................**

Signature du représentant du lycée

Cadre pour formule de nantissement ou de cession de créances

Entreprise titulaire ................................................................................................................................................................

Objet du marché :

................................................................................................................................................................

Organisme bénéficiaire de la cession ou du nantissement

................................................................................................................................................................

**Copie certifiée conforme à l’original délivrée en unique exemplaire pour être remise à l’établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance consenti conformément aux articles L. 313-23 à L. 313-34 du Code monétaire et financier modifiée facilitant le crédit aux entreprises en ce qui concerne :**

[ ]  La totalité du marché.

*(Indiquer le montant en chiffres et en lettres)*

…………………………………………………………………………………………………………

[ ]  La partie des prestations ci-dessous mentionnées, que le titulaire déclare ne pas confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, se montent en € toutes taxes comprises à :

*(Indiquer le montant en chiffres et en lettres)*

………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………................................................................................................................................................

[ ]  La partie des prestations évaluées à :

*(Indiquer le montant en chiffres et en lettres)*

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

Et devant être exécutées par :

............................................................................................................................................................................................................................................................................................................................................................................................................................................................

en qualité de :

[ ]  co-traitant [ ]  sous-traitant

 **A………………, le**.......................................

 LE REPRESENTANT DU POUVOIR ADJUDICATEUR